

Procès-verbal de la séance du Conseil communal de Chésereux du jeudi 8 décembre 2005

Présidence : M. Philippe Pellegrin, Président

Membres présents :	36
Membres excusés :	5
Membres absents :	3
Total membres assermentés :	44

1. Approbation du procès-verbal de l'assemblée du Conseil communal du 22 septembre 05
2. Communications de la Municipalité
3. Préavis No 67/2005 : Budget communal 2006
4. Nominations statutaires
5. Propositions individuelles.

1 Approbation du procès-verbal de l'assemblée du Conseil communal du 22 septembre 2005

Jacques Ansermet souhaite apporter une correction à la page 7 dans sa réponse à Roland Oppliger au sujet du portail à ouverture automatique.

A corriger : il ne comprend pas « d'autres » équipements et non « tout l'équipement. »

Le procès-verbal ainsi corrigé est approuvé à l'unanimité.

2 Communications de la Municipalité

Jacques Ansermet, Syndic, prie l'assemblée d'excuser Christian Pierrehumbert, Municipal, celui-ci étant malade.

Jacques Ansermet, Syndic (à la place de Christian Pierrehumbert) :

- Dans le projet d'aménagement du carrefour « Route de Grens - Route de Chiblins », il était prévu de déplacer la fontaine. Malheureusement, sa construction étant en plots et non en pierre, le coût du déplacement a été évalué à 20'000 Frs au minimum, mais sans garantie de succès. La Municipalité a opté pour le statu quo. Les tuyaux d'eau étant déjà tirés, il aurait été possible de placer une seconde fontaine, mais cela paraît peu judicieux. L'architecte fera une autre proposition.
- La réfection de la route de la Florettaz a été adjugée à l'entreprise Perrin. Les chutes de neige précoces n'ont pas permis de débiter les travaux aussi rapidement que prévu. Léger dépassement du budget : 116'000 Frs au lieu de 112'900 Frs. Par contre, la réfection du chemin piétonnier est descendue de 94'00 à 52'000 Frs.
- Un diaporama sur la construction de la maison en rondins sur la place de détente nous est présenté. Les enfants de l'école sont venus planter des arbres. Il ne reste plus que le barbecue à terminer pour que cette place soit opérationnelle pour les beaux jours.

- La commune a eu de la difficulté à louer l'ancien local de la Poste. C'est la famille Bertarelli qui a maintenant loué ces locaux pour y installer des bureaux dans lesquels 5 à 6 personnes seront employées.
- Un projet est à l'étude pour reconfigurer les districts. La Municipalité privilégie le découpage du Canton en cinq régions d'importance égale du point de vue de la population. Concernant les lignes directrices du Plan directeur régional (PDR), la Municipalité demande que la région « Asse et Boiron » soit mieux prise en compte.
- L'armée est à Chésèrex jusqu'au 22 décembre. Elle a installé une sorte d'infirmierie de campagne.

Hélène Lasser, Municipale :

- Les communes du groupement vont faire une nouvelle convention et elles envisagent de créer une association qui rachèterait les bâtiments scolaires du secteur secondaire. Les conseillers seront tenus informés.

3 Préavis No 67/2005 : Budget communal 2006

Jacques Ansermet, Syndic, commente les éléments importants suivant le diagramme reçu par tous les conseillers.

Administration générale :	Pas trop de changements.
Finances :	Un peu plus de charges, mais les rentrées sont identiques aux comptes 2004.
Domaines et bâtiments :	Peu de changements.
Travaux :	Il y a un peu plus des dépenses pour des raisons évidentes.
Instruction publique & cultes :	La démographie fait que les dépenses seront un peu plus élevées.
Police :	Pas de remarques.
Sécurité sociale :	Le coût supplémentaire est estimé à 1,3 million.

Jacques Ansermet, Syndic, relève que nous faisons partie du cercle restreint des communes favorisées. En effet, notre village est membre de l'association des communes vaudoises regroupant 26 communes. Cette association a fait une étude approfondie du système de péréquation et en a démontré certaines incohérences au comité de pilotage. Celui-ci a reconnu des lacunes, mais le système cantonal ne sera pas modifié pour une dizaine de communes concernées, ce qui nous est favorable.

Philippe Pellegrin passe la parole à Patrick Addor pour le rapport de la commission de gestion.

Il n'y a pas de questions, ni de remarques.

Vote : le budget 2006 est accepté à l'unanimité.

4 Nominations statutaires

Philippe Pellegrin transmet une information sur les nominations statutaires prévues pour la prolongation de la législature du 1^{er} janvier 2006 au 30 juin 2006. Si la secrétaire du Conseil communal voit son mandat automatiquement prolongé, la suggestion a été faite aux membres du bureau ainsi qu'à la commission de gestion de prolonger leurs activités pour 6 mois. Tous approuvent cette solution et acceptent de poursuivre leurs mandats jusqu'à la fin de cette législature.

L'assemblée ne voit pas d'objection à cette façon de procéder et félicite les personnes concernées par des applaudissements nourris.

Pour rappel, les membres du bureau et de la commission de gestion sont les suivants :

Bureau :

Marie-Louise Antonin et Roland Oppliger scrutateurs.
Danièle Herren et Stéphane Zermatten suppléants.
Victor Haesler et Jean-René Lepezel vice-suppléants

Commission de gestion :

Patrick Addor
Philippe Widmer
Dominique Fleury
Pascal Steimer.

5 Propositions individuelles

Georges Lacôte demande si la Municipalité a prévu des places de parc supplémentaires vers le carrefour « route de Grens - route de Chiblins »

Jacques Ansermet, Syndic, répond que le préavis sera respecté. Celui-ci en effet ne mentionnait pas de places de parc supplémentaires. Cependant, il est vrai qu'on manque de places de parc à Chésereux. La Municipalité a évoqué la possibilité d'avoir un jour un système de garage souterrain à cet endroit. C'est cher et on ne doit pas le faire à la légère. La Municipalité est prête à y réfléchir.

Marc Ansermet aimerait savoir quelles seront les tâches supplémentaires du Service technique intercommunal qui justifieraient une augmentation des émoluments.

Robert Jaquinet, Municipal, répond que le Service va augmenter l'effectif de son bureau : il y aura une secrétaire à plein temps et bientôt une deuxième personne sera engagée. Le travail pourra bénéficier ainsi d'un meilleur suivi.

Walter Louis Gubler revient sur la motion qu'il avait déposée en septembre 2004 pour la zone 30 km/h. La municipalité avait alors parlé d'un délai de trois mois.

Jacques Ansermet, Syndic, répond qu'elle est totalement traitée : les chemins de Montoset, de Montelier, En-la-Fin et du Courtillet ainsi que la route de la Poste avec même un retour sur la route de Bonmont ont, pour des raisons de cohérence, été examinés avec un mandataire. Ce n'est pas seulement une motion lancée en l'air : des études ont été faites et l'Etat se penche sur le projet. Finalement, nous pourrions certainement poser les panneaux de limitation au printemps en y ajoutant éventuellement quelques indications « Bordiers autorisés ». Aucune motion n'a été traitée aussi rapidement. Elle est au stade opérationnelle.

Suite aux propositions individuelles, Philippe Pellegrin, Président, donne encore deux informations :

1. Un livre intitulé : «Institutions politiques suisses » est offert à chacun de la part de la commune.
2. La législature 2006 - 2011 arrive à grands pas. Une liste villageoise est dès maintenant à disposition des conseillers. Les intéressés sont priés de s'inscrire ici même, ou avant la date butoir du 23 janvier 2006 à 12h00 au bureau du greffe.

Comme il est d'usage lors de la dernière séance de l'année, Jacques Ansermet, Syndic, remercie tous ceux qui ont travaillé pour la commune, les conseillers, les trois employés communaux, la boursière et la secrétaire dont il relève le professionnalisme, ainsi que les personnes qui

travaillent moins visiblement : Céline Crisinel qui s'occupe des baux et de la gérance interne ; le concierge des Platanes, Jacques Olivier Ansermet ; le préposé à la culture des champs et du bétail, Pascal Ansermet, qui a eu beaucoup à faire avec la grippe aviaire ; l'équipe forestière sous le contrôle de Monsieur Mathey ; les trois personnes qui s'occupent du service d'authentification; le président et la secrétaire.

Philippe Pellegrin remercie aussi les scrutateurs qui sont toujours présents et à l'heure lors des votations.

La séance est levée et les conseillers sont conviés à un apéritif et repas à la salle communale.

Le président :

La secrétaire :

Philippe Pellegrin

Lilly Steimer

Approuvé à la majorité avec la modification de la page 2 (zone ombrée) à la séance du Conseil communal du 16 mars 2006.

Le président :

La secrétaire :

Philippe Pellegrin

Lilly Steimer